

Les numéros d'urgence à connaître

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, **pensez à préciser ces 3 points** :

- **Qui je suis ?** Vous êtes victime, témoin... et donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- **Où je suis ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir, ou localiser votre emplacement en précisant **d'où vous venez et où vous allez**.
- **Pourquoi j'appelle ?** Précisez les motifs de votre appel.

05 61 79 41 61 06 33 69 18 09	Mairie bureau Mairie astreinte
112	N° d'urgence européen
18	Pompiers (SDIS)
17	Police ou gendarmerie
15	SAMU
114	N° d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants, accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax
197	Alerte attentat / Alerte enlèvement
05 61 77 74 47	Centre antipoison et de toxicologie
05 36 34 00 15	Maison de santé Serge-Huet de St-Béat

Écouter la radio

Radio PIRENÈUS / 99.5 MHz

Sites internet utiles

LA PETITE GAZETTE DE FOS

(magazine web d'informations diverses sur la commune)
<https://lapetitegazettedefos.fr/>

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE (risques majeurs)
<http://www.haute-garonne.gouv.fr/ddrm>

GÉORISQUES

(portail du ministère de la Transition écologique sur les risques naturels et technologiques et géré par le BRGM)
<https://www.georisques.gouv.fr/>

VIGILANCE MÉTÉO

Les informations de vigilance sont actualisées au moins 2 fois par jour, 6 h et 16 h.
<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

VIGICRUE (Bassin Garonne)

Surveillance des balises du bassin Garonne
<https://www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=25>

SMARTY PLANET

Pour consulter les balises de la CCHPG et du CG d'Aran installées sur la Garonne et la Pique. Créer un compte permet de recevoir des alertes par SMS ou mél (pluies et niveaux des cours d'eau)
<https://cccsb.smartyplanet.com/fr/>

Le BCSF-RENAISS

Informe en temps réel sur les événements sismiques en France.
<https://renass.unistra.fr/fr/zones/france/>

DANS TOUS LES CAS

AVANT

S'informer à l'avance en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde et ...

Bien préparer son kit de sécurité

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels.

LE KIT DE SÉCURITÉ SE COMPOSE DE



Le kit de sécurité doit être placé dans un endroit facile d'accès pour être récupéré le plus rapidement possible.

PENDANT

Évacuer ou se confiner ?

Dans tous les cas, je me conforme immédiatement aux consignes reçues.

SELON LA NATURE DU RISQUE

Évacuation

- Je coupe les réseaux (gaz, électricité, eau).
- Je sors du logement avec un sac contenant mon kit de sécurité et les affaires de 1ère nécessité.
- Je me rends au point de rassemblement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation.

Confinement

- Je me mets à l'abri dans le bâtiment le plus proche.
- Je ferme portes et fenêtres, les calfeutre.
- J'arrête les systèmes de ventilation et de climatisation.
- Je bouche tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides.

Écouter la radio

France-Info et radios locales



Pour information sur l'évolution de la situation

Ne pas aller chercher les enfants à l'école



Les enfants sont pris en charge par les enseignants

Ne pas téléphoner

Sauf cas de nécessité vitale



Pour libérer les lignes pour les secours

DOCUMENT À CONSERVER

Édition août 2026

Commune de Fos DICRIM simplifié

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



« Prévenir pour mieux réagir »

Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés à ce jour sur notre commune.

Une information préventive et une sensibilisation de tous sur les précautions à prendre dans de tels cas permettent de limiter le nombre de victimes et les dégâts matériels.

Nous vous invitons à consulter attentivement cette plaquette, version simplifiée du DICRIM, et à **la conserver précieusement**. Une version davantage détaillée peut être consultée à la mairie et sur notre site internet, ici <https://fos31.fr/index.php/securite/>.

En complément de ce travail d'information, la commune a également mis à jour le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** ayant pour objectif l'organisation concrète et locale des risques identifiés.

La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, nous vous souhaitons une bonne lecture, espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ces précautions de sécurité.

Mairie (autorité à alerter en priorité)

Téléphone	05 61 79 41 61
N° d'astreinte en cas d'urgence	06 33 69 18 09
Mél	mairie@fos31.fr
Site internet	https://fos31.fr/
Horaires d'ouverture au public	Lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS identifiés* sur la commune

Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que vous êtes prévenu, vous devez respecter les consignes spécifiques suivantes.



INONDATION Crues torrentielles Rupture de barrage



PLUIE - INONDATION les 8 bons comportements en cas de pluies intenses



Je m'informe
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**Je ne prends pas
ma voiture
et je reporte
mes déplacements**



**Je me soucie
des personnes
proches,
de mes voisins et des
personnes vulnérables**



**Je m'éloigne
des cours d'eau
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts**



Je ne sors pas
Je m'abrite dans un bâtiment
et surtout pas sous
un arbre pour éviter un
risque de foudre



**Je ne descends pas
dans les sous-sols
et je me réfugie
en hauteur,
en étage**



**Je ne m'engage
ni en voiture
ni à pied**
Pont submersible, gué,
passage souterrain... Moins
de 30 cm d'eau suffisent
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas
chercher mes
enfants à l'école,
ils sont en sécurité**

pluie-inondation.gouv.fr #PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE	J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ	JE NOTE LES NUMÉROS UTILES
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle - Phénomènes dangereux et étendus - Phénomènes localement dangereux	Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux	Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 114 pour les personnes sourdes et malentendantes 15 SAMU 17 Gendarmerie, Police



Risque météorologique



La commune de Fos est soumise aux risques météorologiques suivants : vent violent, orages, pluie-inondation, inondation, vagues-submersion, grand froid, canicule, neige-verglas.

- Avant l'évènement, je ferme fenêtres et volets et je range ou fixe les objets sensibles aux effets du vent.
- Je protège les canalisations contre le gel.
- En cas de grand froid, je n'utilise pas les chauffages d'appoint en continu.
- Je limite mes déplacements ; je reste chez moi dans la mesure du possible.
- Je ne me promène pas, ne m'abrite pas sous un arbre.
- Je ne touche pas les fils électriques tombés au sol.
- Je n'interviens pas sur une toiture.
- En cas d'orage, je n'utilise pas d'appareils électriques et de téléphone – et je ne me douche pas.



Risque séisme

La commune est classée en zone 4 (rouge), à savoir de risque moyen, sur une échelle de 5.

PENDANT

- En fonction de la situation, je sors ou je reste à l'intérieur.
- Je me protège la tête avec les bras, un oreiller, ...
- À l'intérieur, je m'abrite sous un meuble solide, contre un mur porteur ou sous un linteau.
- Je m'éloigne des fenêtres (risque d'éclats de verre) et des étagères contenant les objets qui pourraient tomber.
- À l'extérieur, je ne reste pas sous des lignes électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (cheminées, ponts, corniches, toitures, arbres, ...).
- Je n'allume pas de flamme (fuite éventuelle de gaz).

APRÈS

- Je vérifie l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite de gaz, j'ouvre les fenêtres et les portes.
- J'évacue et je m'éloigne des bâtiments ; je rejoins un endroit dégagé (place...).



Transport de Matières Dangereuses

Même avec son éloignement par la déviation, Fos reste affecté par le passage journalier de plusieurs centaines de poids-lourds, certains transportant des matières dangereuses.

- Si je suis témoin ou proche d'une explosion ou fuite, je ne fume pas, pas de flamme, pas d'étincelle.
- Si je peux le faire sans me mettre en danger, je relève le numéro du produit, le code danger et les étiquettes visibles.
- Si propagation du nuage toxique, je m'éloigne dans le sens perpendiculaire au vent ; dans la mesure du possible, je me mets à l'abri dans le bâtiment le plus proche.
- Je ferme toutes les ouvertures et calefentre les aérations.
- Je coupe la ventilation et la climatisation.

L'alerte à Fos

En fonction de la nature de l'incident, l'alerte pourra être donnée par

• le tocsin ; les cloches de l'église sonneront
à la volée pendant 5 min
et / ou

- une sirène mobile et la diffusion de messages par haut-parleur dans les rues (informations, consignes, ...)
et / ou
- le porte-à-porte par les autorités.

Toute information peut être également relayée par le réseau de télécommunications ou bien par les panneaux d'affichage municipaux.

Points de rassemblement

Dans l'ordre de priorité et selon la situation

1. Mairie
2. Salle des fêtes (sauf inondation)
3. La place du Marjas
4. Es Tourassès



droit sont autorisés à l'emploi du feu dans une zone exposée—si le vent est <20 km/h—hors période du 1er mai au 30 septembre.

- L'écobuage est réglementé et doit faire l'objet d'une déclaration.
- Il est fortement conseillé à tous les propriétaires de procéder au débroussaillage à l'intérieur de leurs parcelles, sachant qu'une grande partie d'entre elles, même et surtout en zone de montagne, relèvent d'une obligation légale. Renseignez-vous auprès de la mairie.

Risque feu de forêt

- Il m'est interdit de brûler des déchets verts, ceci toute l'année.
- Seuls les propriétaires ou ayants



Risque radon

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sols. On estime annuellement à 3 000 décès par an d'un cancer du poumon imputables au radon.

Fos est classé en zone 3 de ce risque, la zone maximale. Plus de renseignements dans le DICRIM complet ou auprès de la mairie.

- Je procède à un dépistage sur mon habitation en y installant un dosimètre.
- Si nécessaire, je réduis mon exposition à ce gaz en améliorant l'étanchéité des sols (le gaz entrant dans les maisons en remontant de la terre), la ventilation et le système de chauffage.
- J'aère le plus souvent possible les pièces de mon logement, au minimum 1/4 h par jour.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER

1. Informez-vous et barricadez-vous

2. Éteignez la lumière et couvrez le son des appareils

3. Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4. Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

5. Dans tous les cas, couvrez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

6. Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

7. Gardez les mains liées et ouvertes

8. Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre

9. Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauveau et @gouvernement

10. Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux

11. Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)

12. Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours

13. Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre

14. Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauveau et @gouvernement

15. Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux

16. Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauveau et @gouvernement

17. Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)

18. Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours

19. Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre

20. Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauveau et @gouvernement

21. Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux

22. Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauveau et @gouvernement

* Le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM), établi par le préfet, a identifié les 7 risques naturels majeurs suivants auxquels Fos est spécifiquement exposé :

- ◆ mouvement de terrain
- ◆ inondation
- ◆ séisme
- ◆ feu de forêt
- ◆ cavités
- ◆ transport de matières dangereuses (par route)
- ◆ radon

Nous ne nous sommes pas attardés sur le risque « cavités » en raison de son faible niveau (2) mais la commune le prend bien sûr quand même en compte dans son Plan communal de sauvegarde. Par contre, en raison de la proximité de la retenue d'eau du Plan d'Arem et de plusieurs autres implantées en amont dans le Val d'Aran, nous avons fait le choix de prendre en considération également le risque « rupture de barrage » en sus de ceux identifiés dans le DDRM. En outre, comme toutes les communes du département de la Haute-Garonne, la commune de Fos peut être exposée :

- aux risques météorologiques pluie-inondation, orages, vent violent, canicule, neige-verglas et grand froid ;
- au risque nucléaire, sans être toutefois comprise dans le périmètre d'un plan particulier d'intervention d'une centrale nucléaire ;
- aux risques sanitaires ;
- à la menace terroriste.